

## PRESENTATION :

Le Collège Protestant Français est un établissement de droit privé libanais conventionné avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger et géré par l'association Présence Protestante Française au Liban. Tous les élèves non dispensés suivent un double cursus jusqu'à la classe de 3ème. L'établissement prépare et présente les élèves **aux brevets français ou libanais**. A travers un enseignement en français, en arabe et en anglais dès la maternelle, **le Collège Protestant Français prépare les élèves au Baccalauréat Français et au Baccalauréat Français International trilingue (Français-Arabe-Anglais.)**

## CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION :

Le formulaire de demande d'inscription est disponible sur le site web [www.cpf.edu.lb](http://www.cpf.edu.lb), à partir du **22 janvier 2024**.

- 1) Remplir le formulaire en ligne et l'enregistrer avant de l'imprimer.
- 2) Constituer le dossier :
  - Le formulaire de préinscription imprimé par vos soins,
  - 1 photo d'identité de l'enfant,
  - **Bulletins scolaires** de l'année en cours (derniers trimestres disponibles), et les 3 trimestres de l'année précédente ou copie du livret scolaire pour les petites classes ;
  - Un extrait d'état civil récent (datant de moins de 6 mois si possible) individuel de l'enfant + 2 copies,
  - Un extrait d'état civil familial récent (datant de moins de 6 mois si possible) + copie,
  - Pour les élèves de nationalité étrangère : une photocopie du passeport de l'enfant + une photocopie du livret de famille.
  - La fiche médicale mise à disposition sur le site dûment remplie + la copie des vaccinations.
  - Une photo de famille (les deux parents + l'enfant + frères et sœurs)
- 3) Remettre le dossier complet au secrétariat du proviseur (Madame Sabine Daaboul) de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00 du lundi au vendredi (jours ouvrables selon le calendrier scolaire). Tout dossier incomplet ne sera pas traité.
- 4) Régler les frais de dossier de 100 \$ qui restent acquis à l'établissement quelle que soit la décision d'inscription finale.

**En cas d'une réponse favorable, vous devez compléter au plus tôt le dossier d'inscription avec les documents suivants :**

1. **Certificat de radiation avec avis de passage du conseil des maîtres ou du conseil de classe.**
2. **Photocopie certifiée du brevet libanais** pour les entrées en 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et Terminale pour les non-dispensés du programme libanais.
3. **Attestation en arabe d'admission dans la classe supérieure, avec numéro d'élève sur les listes du Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, (certifiée par le service de l'enseignement privé) pour tout élève, à partir de la MS, venant d'un établissement du Liban,**
4. **Equivalence de classe** pour tout élève venant de l'étranger, à partir de l'entrée en CE2 (voir notice jointe).
5. **Dispense des études en arabe** pour les élèves non arabophones (voir notice jointe).

## TRAITEMENT DES DEMANDES ET REPOSES AUX FAMILLES :

Les demandes seront examinées au courant de l'année. Le nombre de places est très limité.

L'établissement informera individuellement les familles des candidatures retenues uniquement (prévoir un contact au Liban, pour les familles résidant actuellement à l'étranger).

Les **inscriptions que je prononcerai** ne seront définitives qu'après règlement d'un montant non remboursable et correspondant à votre contribution au fonds de développement de l'établissement de 3000\$ par élève.

**Le Proviseur,  
Olivier GAUTIER**